

28 mars 2025

**Ce document contient des informations importantes sur le compartiment dans lequel vous avez investi. Pour toute question, nous vous invitons à consulter votre courtier, votre banquier, votre avocat, votre comptable ou votre conseiller financier.**

Cher Actionnaire,

Par la présente, nous vous informons, en notre qualité de conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** »), du changement à venir au sein du compartiment HSBC Global Investment Funds – Global Securitised Credit Bond (le « **Compartiment** »), dans lequel vous possédez des actions.

## Changement de la Fréquence des transactions

### Le Changement

À compter de la Date d'entrée en vigueur, telle que définie ci-dessous, les transactions au sein du Compartiment seront effectuées chaque jour, et non plus chaque semaine, afin de permettre des souscriptions chaque Jour de transaction de la semaine.

Le Compartiment continuera à appliquer un préavis de trois Jours ouvrés avant un Jour de transaction pour les rachats, comme indiqué dans le Prospectus.

### Date de prise d'effet

Le changement susmentionné entrera en vigueur le 30 avril 2025 (la « **Date de prise d'effet** »).

### Impact sur les actionnaires

Ce changement constitue une amélioration des processus existants et n'entraînera pas de modification de l'objectif, de la stratégie et de la notation de risque du Compartiment. Ces changements proposés ne modifieront pas les commissions payées par les Actionnaires.

### Mesures à prendre

Les changements détaillés ci-dessus vous sont envoyés à titre d'information uniquement.

Le dernier Prospectus, le dernier Document d'information clé et/ou le dernier Document d'information clé pour l'investisseur sont disponibles dans le Centre du Fonds à l'adresse [www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo) ou auprès du siège social de la Société.

**Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier les informations susmentionnées. Pour toute question, veuillez contacter votre agent local ou votre bureau HSBC Asset Management.**

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Au nom et pour le compte du Conseil de HSBC Global Investment Funds